

sons un nouveau drapeau pour demander le rappel de l'Union. Quelqu'un contestera peut-être ce fait; nous lui dirons: "Voyez ce qu'a dit la presse réformiste toute entière; la presse française a dit que le programme de M. Papineau, tel que développé dans son manifeste, n'est pas celui du parti réformiste, des Libéraux du Canada; la presse anglaise le dit de même; et il y a là-dessus unanimité." Voilà un fait que nous laissons à considérer et bien méditer; c'est un fait qui répond pleinement à sa correspondance.

NOUVELLES ELECTORALES.

A Portneuf, M. Duchesnay est élu de préférence à M. Belleau; M. Duchesnay, quoiqu'en disent les journaux Tories, est un membre qui votera avec les réformistes; il ne saurait y avoir de doute là-dessus.

A Drummond, M. Watts, Canadien libéral, a été élu; M. Watts est un parfait honnête homme.

Nicolet a fait son devoir, nous lui en savons gré; M. le Dr. Fortier en est le Représentant. Et M. le solliciteur-général Turcotte en va-t-il donc se casser?

A Rouville, nous annonçons que M. Hubert était élu, selon la chronique; mais il n'en est rien. Il a perdu par une minorité de 25 voix; M. Davignon est le candidat qui a triomphé. Ce monsieur a de tous temps servi la grande cause du pays; il a toujours soutenu ses droits; il ne fera pas autrement à l'heure qu'il est. Ceux qui, comme la Gazette de Montréal, se rangent parmi les conservateurs, se trompent donc lourdement et font injure à M. Davignon; car ce monsieur, d'après tout ce que l'on en dit et tout ce que l'on en connaît, marchera sans fléchir dans la route tracée par l'opposition.

A St. Hyacinthe, M. Sicotte a succombé, et M. Bouthillier est élu; c'est un membre pour l'opposition.

Aux Deux-Montagnes, M. Scott a triomphé; c'est un membre de l'opposition.

A Lennox et Addington, M. Seymour est réélu; il est ministériel.

Vaudreuil n'a pas été élu, comme plusieurs le pensaient, le sieur Harwood; c'est M. Mongenais qui est le candidat heureux; il marche avec l'opposition.

A Leeds, M. Ogle Gowan a été battu, et M. Richards élu en sa place; c'est une victoire pour le parti réformiste.

Bytown a élu un Réformiste; c'est M. Scott.

Le 4e Riding d'York n'a pas moins bien agi que les autres comités réformistes du pays; car l'Hon. M. Baldwin est encore envoyé au Parlement pour le représenter!

A Lincoln, M. Merritt est élu; c'est encore un Réformiste. L'Islet a réélu son ancien représentant, M. Fournier, membre de l'opposition.

A Kamouraska, l'élection a eu lieu; le représentant est M. Marquis qui votera avec l'opposition.

A Peterborough, M. Hall est élu; c'est un réformiste.

Nos lecteurs peuvent s'apercevoir par ce qui précède et parce que nous avons rapporté dans nos feuilles précédentes que jusqu'à ce jour les Tories ont perdu au moins 10 comtés dans le H. C. et les Réformistes un seul.

En 1844, à l'élection de Montréal, il n'y eut que 2170 voix prises, faisant seulement 1085 électeurs qui eussent pu user de leur droit d'élection.

Jusqu'à aujourd'hui il y a 559 membres élus; 35 réformistes, 17 Tories, 6 Hinks, et M. Carrall pour Oxford qu'on substitue à M. Hinks, parceque, dit-on, celui-ci a fait une erreur de date dans sa qualification!!

ETAT DES POLLS.

TROIS HEURES APRÈS MIDI.

Table with 5 columns: Quartiers, Lafontaine, Holmes, Lunn, McKenzie. Rows include Est, Ouest, Centre, St. Marie, St. Louis, St. Antoine, St. Laurent, St. Anne, St. Jacques, and totals.

Ce résultat prouve que les Electeurs Libéraux de Montréal ne doivent négliger aucuns des moyens légaux de triompher. Ils doivent plus que jamais se réunir et donner leur voix. Un petit sacrifice de quelques instants; voilà tout ce que le pays demande; impossible de ne se rendre pas. Quant à nous, notre dernier mot est celui de tous les Réformistes: "Libéraux, allez voter en masse." Nous ajoutons: "allez voter paisiblement;" c'est la seule conduite qui convienne à des hommes libres, à des hommes honnêtes!

La Gazette Officielle de samedi contient deux proclamations, dont l'une annonce que la sanction royale a été donnée aux Bills suivants: Acte pour augmenter le capital de la Banque de Québec, etc.; Acte pour autoriser la Banque de Montréal à augmenter son capital; Acte pour autoriser la Banque de la Cité à faire de même; Acte pour incorporer la Banque du District de Québec. La seconde proclamation annonce que la sanction royale a été donnée à l'Acte pour incorporer la Banque des Marchands. La même gazette contient enfin la version française de l'Acte pour prolonger le temps fixé pour la prestation du serment, par les personnes naturalisées en cette Province, etc.

La température continue à être bien froide; aujourd'hui le temps est couvert. La glace est arrêtée en face de cette ville.

Le Canadien de Québec nous apprend qu'il y a eu 1227 baptêmes, 1122 sépultures et 248 mariages à Notre-Dame de Québec; l'excellent des naissances sur les décès est de 105.

Le même journal nous apprend qu'à une quête faite dans l'Eglise Métropolitaine de Québec le Jour des Rois (à la réquisition de la Société de St. Vincent de Paul), il a été recueilli la belle somme de \$125!

M. les Editeurs des journaux tant français qu'anglais publiés dans le Bas-Canada sont priés de vouloir insérer dans leurs feuilles respectives, les quelques lignes suivantes:

Le Journal d'Agriculture (en français) sera expédié par la poste; les paroisses, etc., où il n'y a pas de poste, seront servis par le Bureau de Poste le plus voisin, c'est-à-dire que M. les curés, commissaires d'écoles, etc., de ces paroisses seront certains de recevoir leurs numéros en s'adressant au Bureau de Poste le plus prochain. Les personnes dans les campagnes, qui ne recevront pas le Journal et qui désireraient le recevoir, voudront bien donner leurs noms à M. le curé de leur endroit le plus vite possible, en spécifiant le nombre de copies qu'elles désirent recevoir.

ORDINATION.—Le Catholic Herald nous apprend que le samedi des derniers quatre-temps, M. M. Waldron et Mullen ont reçu l'ordre de la prêtrise des mains de l'évêque de Philadelphie.

EGLISE ST. MICHEL.—Le même journal nous apprend que la congrégation de St. Michel vient d'obtenir contre le comté un verdict de \$27000, pour couvrir les pertes qu'elle a essuyées dans les émeutes de 1844.

CONFIRMATION.—Le Freeman's Journal nous annonce que Mgr. Walsh, d'Halifax, a confirmé le 26 décembre à New-York 203 personnes.

Mgr. Wiseman, dit le Willmer and Smith European Times, vient d'être nommé Archevêque Catholique de Westminster par S. S. Pie IX.—Le Révérend Maguire, fameux Controversiste Catholique est mort du typhus.—Le Prince de Joinville est à Paris pour cause de mauvaise santé; on dit qu'il ne pourra plus servir sur mer.—La Reine d'Angleterre va demeurer à l'Isle de Man durant l'état prochain.—Ferrare serait enfin évacués; les Autrichiens auraient retiré leurs troupes dans la capitale et ne garderaient dans la ville qu'un seul poste conjointement avec les troupes pontificales.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DES MELANGES RELIGIEUX.

UNE SÉANCE DE L'INSTITUT CANADIEN ET UNE LECTURE DU JUGE CH. MONDELET.

M. L'ÉDITEUR,

L'Institut Canadien vient d'avoir une séance publique et solennelle le jour anniversaire de sa fondation, et les journaux en ont reproduit les détails. Le rapport annuel du 6e. comité de régie aura fait plaisir à tous ceux qui aiment leur pays, et qui doivent par conséquent désirer la prospérité de ses établissements utiles, surtout quand ils ont pour objet la jeunesse. L'Institut Canadien est digne de cet intérêt public. On y voit une jeune et ardente cohorte d'amis des lettres et des sciences unir leurs forces pour les faire prospérer, et se préparer par là à des travaux plus graves de la vie sociale. Nous louons ce noble but et nous applaudissons volontiers aux succès non équivoques de ces généreux efforts. L'heureuse idée d'appeler à son aide l'appui du talent et l'autorité de l'expérience, révèle dans cette brillante jeunesse un sentiment de modestie qui l'honore, et une soif de science d'un bon augure pour son avenir. Il lui faut en effet une direction sage et ferme pour ne pas s'écarter du but louable qu'elle s'est proposé. Elle espère trouver ainsi dans les conseils et les leçons de ceux qui marchent devant elle dans la carrière, ce que l'âge et l'expérience semblent ne pas lui accorder encore.

Nous désirons ardemment voir cette jeune institution marcher courageusement dans cette voie, et c'est ce sentiment qui nous a conduit à parler de cette dernière séance mise au grand jour par la voie de la presse, elle est comme au banc de Popinion publique, et on a le droit de relever ses écarts, si elle y donne lieu; or cette séance ne peut pas, je crois, recevoir des applaudissements unanimes.

Le discours du Président respire peu la dignité académique et ne traite pas avec assez de respect les choses saintes. L'orateur se félicite (et c'est la seule pensée qui domine dans son allocution) de voir l'Institut posséder une alliée puissante etc., dans le beau sexe Canadien. C'est un tribut de reconnaissance bien mérité sans doute; mais est-il bien placé dans la bouche d'un jeune homme qui devrait être plus occupé d'étude que de galanterie? Que penser surtout de cette alliance indissoluble entre l'Institut et le beau sexe contractée aux pieds de l'autel de la Patrie, quand on sait que ce temple était une salle de danse, et cet autel un banquet! Comment approuver ces étranges associations de mots et ce mélange injurieux d'idées saintes et sacrées, avec des idées profanes, surtout quand il ne s'agit que de trouver un point de comparaison? Que veulent dire cette "protection d'une divinité en trois personnes. La patrie, la femme, la nationalité, et les grands prêtres de cette divinité qui comme les prêtres des autres divinités, se recommandent à la libéralité des hommes de foi et d'espérance, pour l'entretien et l'embellissement de leur temple, c'est-à-dire de leur bibliothèque?" Il y a là, disons-le, un déplorable abus (pour ne rien dire de plus), de pensées et d'expressions que nous ne nous permettrons pas de qualifier, mais que nous ne pouvons pas excuser.

Le second sujet de mes observations est plus délicat. Je ne l'aborde qu'avec timidité. La nature de son objet et le caractère si honorable de l'orateur m'imposent des mesures; mais quand il s'agit de vérités et de principes, la crainte de déplaire, qui ferait garder le silence deviendrait une faiblesse et une lâcheté amicus Plato, magis amicus veritas. D'ailleurs dans un enseignement donné par un tel organe et adressé à la jeunesse, chaque parole a une portée dont il est juste de bien comprendre l'importance. Il s'agit de la lecture faite sur la position de la femme en Canada par le Juge Mondelet. Elle a occupé la plus grande partie de la séance.

Parlons franchement, mais sans donner aucune atteinte aux intentions droites et au zèle ardent d'un des promoteurs actifs de l'éducation, d'un ami dévoué de la jeunesse, et d'un homme que son mérite place dans un rang distingué de la société.

Le sujet était intéressant; il serait peut-être permis de douter de l'opportunité de la circonstance, car il s'agit ici d'un cercle littéraire formé par des jeunes gens. Ont-ils à s'occuper de la manière dont doit être dirigée l'éducation d'une jeune personne? Le fond nous a paru faible et peu coordonné. La critique trouverait quelque chose à dire pour le style. La diction n'est pas assez châtiée, les formes assez concises et assez saisissantes; la phrase souvent lourde et traînante, est ordinairement mal cadencée; mais je ne prétends pas faire de la littérature, je ne veux m'arrêter qu'à des objets plus graves et à des pensées d'un ordre plus élevé.

C'est un déplorable manie de notre époque de verser à pleine main le mépris ou le ridicule sur ce qui s'est fait avant nous ou sur ce qui semble contrarier

nos vues et nos idées. On croit avoir remporté une victoire parce qu'on a essayé de stigmatiser avec une épithète injurieuse ou une froide plaisanterie un ordre de choses qui n'est plus, ou qui ne nous plaît pas. Mais quel avantage peut retirer la jeunesse de cette manière de juger? n'y aurait-il pas plus de justice et d'utilité à montrer au jeune homme, comme digne de son émulation, le glorieux héritage d'héroïsme et de vertu de ses pères plutôt qu'à l'entretenir de ce qu'on appelle les sottises vanités, les ridicules prétentions des grands, la sottise aristocratique? La jeunesse habituée à ne jeter qu'un coup d'œil de dédain sur les siècles écoulés n'apprendra guères par là à respecter les conseils et les leçons de l'âge mûr ou de la vieillesse. Vous flattez son orgueil et sa vanité en l'habituant à se suffire à elle-même, vous la disposez à cette émancipation universelle qui fait de nos jours l'anarchie et la confusion en toutes choses.

La question de l'aristocratie héréditaire, que je n'essaie pas ici de traiter, ne se résoud pas d'un trait de plume. Vous voulez seulement, direz-vous, celle du talent? vous ne la trouvez dominante dans aucun état ni à aucune époque. Ce n'est pas sa nature. Vous rejetez celle du nom, qui reflète souvent une grande gloire et de précieux souvenirs; vous ne pouvez pas rejeter celle du pouvoir qui ne suppose cependant pas toujours le mérite, ou vous adopterez forcément comme de nos jours celle des richesses qui en offre souvent bien moins encore.

Ces distinctions sociales, établies d'une manière ou d'une autre, sont un des éléments essentiels de la société. Nos voisins qu'on veut à tout prix et en toutes choses nous donner pour modèles nous offrent ici une singulière leçon. Avec leur esprit d'indépendance et d'égalité dont ils sont si fiers, comment traitent-ils même dans les Etats libres. l'homme de couleur alors même qu'une suite de générations a fait disparaître de dessus son front jusqu'aux dernières traces de son origine? Je n'admets pas davantage ces jugements tranchés et absolus sur l'éducation donnée par nos Pères, comme s'ils n'avaient rien entendu dans cette matière, et comme si nous étions arrivés enfin au siècle du triomphe et de la perfection. Jugons de l'éducation par ses fruits. Nous connaissons ceux du passé; laissons le temps murir ceux du présent et nous aurons alors le droit d'établir un parallèle pour décider de la victoire. On se félicite peut-être trop de tout l'accessoire dont on a chargé l'éducation de nos jours. Voilà ce qu'on veut bien appeler du progrès. J'admets volontiers ces exigences de l'époque, mais parce qu'on y attachait moins d'importance autrefois et qu'on visait plus au solide qu'au brillant, ferez-vous croire que nous sommes supérieurs à nos pères? attendez que nos femmes et nos filles (pour ne parler que de notre pays) aient surpassés en héroïsme de vertus les dames de la Peltrie, d'Aillebout d'Yoyville, les Demoiselles d'Aillebout, Manse, Leber, et en héroïsme de courage et de patriotisme Madame et Mademoiselle de Vercheres, et nous les laisserons volontiers se féliciter, si elles le veulent, de savoir mieux quelles, toucher un piano, faire une pirouette ou courir un galop.

Nous nous serions arrêté à quelques observations sur les phrases suivantes qui offrent peu d'exactitude dans l'expression, et quelques unes même un sens faux si nous ne les avions pris regardées comme un lapsus calami, ou comme rendant sans doute imparfaitement la pensée de l'auteur.

"De nos jours la raison n'est pas bridée pour la mieux attacher au char de la folie."

"La femme est passible de grandes vertus."

"Vous devez au corps autant qu'à l'intellectuel, et au moral de vos enfants."

"Toute divine qu'est la musique elle n'en est pas moins utile, heureux les enfants qui réchauffent en eux le feu divin de la musique qu'ils l'entretiennent! ils y sont tenus en conscience."

"Le mariage, cet état par excellence."

On peut regretter que le Lecteur dans un enseignement aussi solennel ait accordé une si petite part à l'influence de la religion et des sentiments du cœur, sur les résultats de l'éducation. Peut-être que s'il eût puisé davantage dans nos sources sacrées, et mis sous les yeux de son intéressant auditoire les beaux exemples des femmes fortes et des filles vertueuses dont la bible nous offre le tableau, la scène aurait grandi et le cadre aurait été plus complet, au point de vue religieux et moral. Nous finissons par une observation que nous suggère un des derniers allus qui a pour objet la danse. On ne s'attendait guère à voir à son occasion une sorte de féliciture jetée du haut d'un fauteuil académique sur une autorité vénérable, parce qu'elle contraire, il paraît, les goûts de l'auteur, en l'autorisant pas à danser dans les couvents.

Qu'on y danse ou qu'on n'y danse pas, il nous semble qu'il ne convient pas, surtout à un homme grave, d'y attacher une importance systématique qui après tout est contestable.

Nous nous garderons bien moins encore de souscrire au langage de l'auteur qui avec le ton d'un casuiste cherche à mettre en cause la conscience de l'autorité ecclésiastique, et qui insinue, nous n'oserions dire sur quels fondements, que les communautés religieuses sont sous ce rapport en contradiction avec elles-mêmes.

"Voici les paroles que j'abandonne au jugement du lecteur. Espérons que la raison et une religion éclairée seront faire des scrupules consciencieux sans doute, mais déclinés, sans cela l'autorité ecclésiastique consulterait peu l'intérêt des jeunes filles et répondrait bien peu aux vœux des dames qui dirigent la jeunesse, dont les vœux éclairés les mettent à l'unisson des progrès du jour."

Plusieurs articles sont remis, faute de place.

NAISSANCE. En cette ville, le 7 du courant, la Dame du Dr. D'Orléans, a mis au monde un fils.

DÉCÈS. A St. Roch, hier le 5 courant, des fièvres typhoïdes, Sicur Jean Marie Armand, maître tanneur, à l'âge de 36 ans.

AVIS.

On demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTEUR pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RÉCOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

PETIT TRAITÉ

DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN

Maintenant sous Presse dans l'Intérieur du Journal de Québec.

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "tableau graphique à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habilité de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pas eu rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur.—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et j'ai cru pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gâté de cœur, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammairiens anglais que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent les intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut, dont j'étais exempté à peu près aucune de nos grammairiens, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me déliant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammairiens de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du Canadien, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation.

CHARLES GOSSELIN.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six-cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi—

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINE EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLER,

No. 179, rue Notre Dame Montréal.

ATELIER DE PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOUTANGER, Rue Notre-Dame. Ses Etudes de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.